

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 3 (1932)

**Heft:** 2

**Rubrik:** La XVIe Foire Suisse d'Echantillons, Bâle : 2-12 avril 1932

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La XVI<sup>e</sup> Foire Suisse d'Echantillons, Bâle 2 — 12 avril 1932

La XVI<sup>e</sup> Foire Suisse d'Echantillons est loin de s'ouvrir sous des auspices favorables. Et cependant..... il a été nécessaire par suite du manque de place d'élever un pavillon provisoire.

Ce sont là des faits dont il ne faut pas méconnaître l'importance. Ils sont significatifs d'une volonté tenace, décidée à conserver à notre industrie les positions acquises. Ils suffiraient à eux seuls à consacrer le résultat moral de la Foire Suisse de cette année. L'exemple de l'industrie horlogère qui maintient à la Foire de cette année son rang d'importante branche de l'activité nationale ne devrait-il pas être cité à tous ces semeurs de bruits alarmants. Certes, les temps sont difficiles et jamais, depuis la guerre, la situation n'a été aussi angoissante qu'à l'heure actuelle. Mais en dehors de ces considérations affligeantes, il y a celle qui l'est bien davantage encore d'une mentalité paralysante. Il y a dans le pays une crise de confiance qui se manifeste de mille façons dont la plus claire est la restriction des dépenses. Qui précédemment vivait dans l'aisance limite subitement son train de vie dans l'appréhension de jours mauvais. C'est là le plus sûr moyen d'accentuer la crise. Il faut réagir contre cette disposition d'esprit.

La participation des quelque 1100 exposants que compte la Foire Suisse de 1932 est, dans ce sens, un acte affirmatif qui mérite sa récompense. Ces exposants ont voulu, malgré tout, proclamer la vitalité de leur entreprise. La diversité des articles présentés, les nombreuses créations qui figurent dans la plupart des groupes sont tout à l'avantage de l'esprit d'initiative de nos industriels et de nos artisans. Cette offre abondante doit susciter une demande active.

La présence de visiteurs, même très nombreux, bien qu'elle soit d'un réconfort moral incontestable pour les exposants, n'est point suffisante. Le résultat d'une foire ne se juge en définitive qu'au mouvement d'affaires auquel elle donne lieu. S'il est un devoir d'acheter, c'est un devoir plus impérieux encore d'acheter des produits suisses. Une visite à la Foire vous donnera un aperçu général de la production industrielle suisse. Certains groupes peuvent contenir pour vous des révélations. Certaines innovations vous indiqueront des possibilités nouvelles de vente.

L'économie serait petite que vous réaliseriez en restant à la maison. L'intérêt de vos affaires vous impose au contraire

*la visite de la Foire Suisse du 2 au 12 avril prochain.*

*Foire Suisse d'Echantillons :*

Le directeur,



## Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne

<b>Bienne:</b> Alpina Gruen Gilde Uhren A. G.	Montres
Herm. Arber & Cie, Bözingerstrasse 50	Electro-mécanique
Auto Doppick-Buchhaltung	Syst. de comptabilité
Burger & Jacobi S. A., Pianostrasse	Pianos
Concord Watch Co.	Horlogerie
Ch. Daley, Freiestrasse 32	Meubles
E. Douard, Nisus Watch Co.	Montres
Dreyfus & Co., Péry Watch Co.	Montres
Era Watch Co., Bahnhofplatz 12	Montres
Gasser & Co., Silvana S. A., Quai 55	Montres
Glycine Watch Factory	Montres
Jean Gygax A. G., Freiestrasse 13	Carrosserie
Ed. Heuer & Co.	Chronographes
La Générale	Montres
Jacques Müller & Söhne A. G.	Cartonnages, papiers
Fabrique d'horlogerie « La Champagne »	
Louis Müller & Co. S. A.	Montres
Norex Watch	Montres
Orion S. A., rue du Stand 19a	Montres
Renfer & Co. A. G., Kollektiv mit Schweiz.	Parkettfabrikanten
Safag A. G., Gurzelen	Machines
Fred. Schneider, succ. de K. Lüthy, Rainstr.	Polissages
Cosmos B. Schild & Co. A. G., Aebistrasse	Cycles, motos
Honnis Watch O. Schymansky, Neuhaus 32	Montres
Symphonia S. A., Centrale 31	Pianos
Tschäppät A. G.	Appareils de cuisson
Viatte & Guenin, rue des Oeillets 24	Montres
Vogt & Co. (Mit Garantiegem. 2 x G.)	Montres
Hauser & Co., Wasserstrasse 42, Madretsch	Machines
<b>Boncourt:</b> F.-J. Burrus	Tabacs, cigarettes
<b>Breuleux:</b> Edmond Aubry	Horlogerie
Boillat frères	Horlogerie
Joseph Boillat	Horlogerie
Fils de A. Bouverat-Jobin	Horlogerie
<b>Courfaivre:</b> « Condor », manufacture suisse de	Cycles et motocycles
<b>Court:</b> H. Bueche-Rossé	Etampes et décollet.
<b>Delémont:</b> Delma S. A., Blancherie 3	Moteurs électriques
<b>La Heutte:</b> Fabrique de montres « Zila » S. A.	Horlogerie
<b>Laufon:</b> Brunner Pfeifenfabriken A. G.	Pipes
A. G. für keramische Industrie	
Jurassische Mühlenwerke A. G.	Pâtes alimentaires
Jurassische Steinbrüche A. G.	Matériel de constr.
Hans Scheidegger, Korkstr.	Bouchons etc.
<b>Neuveville:</b> Vve E. Leuba & Cie	Vins
Paul Stucki	Vins
<b>Noirmont:</b> Maître & fils, Pronot Watch	Horlogerie
<b>Porrentruy:</b> Eros Watch Co. Ltd.	Horlogerie
Phenix Watch Co. S. A.	Horlogerie
<b>Sonceboz:</b> Fabrique d'horlogerie de Sonceboz	Horlogerie
<b>St-Imier:</b> Berna Watch Co. S. A.	Horlogerie
B. Girard-Degoumois S. A., Stellar Watch	Horlogerie
Leonidas Watch Factory	Horlogerie
Cie des Montres Sportex S. A.	Horlogerie
<b>Tramelan:</b> Jules Girard, Dorly Watch	Horlogerie
<b>Villeret:</b> Minerva S. A.	Compteurs de sport

## Renseignements utiles pour la visite de la Foire

### Le Catalogue de la Foire.

La visite de la Foire pour être profitable doit être préparée avec soin. Le Catalogue de la Foire vous y aidera. Cette publication constitue en outre un guide d'informations qui vous sera utile pendant toute l'année.

Le catalogue est en vente au prix de fr. 1.— (port en plus) auprès des bibliothèques des gares, ainsi qu'auprès du Bureau de la Foire.

### Accès à la Foire.

Des cartes valables pour trois entrées sont délivrées aux acheteurs à raison de fr. 3.— la pièce.

Les exposants sont en mesure de procurer à leurs clients des cartes d'entrée à prix réduit.

Le public a accès à la Foire les samedi 2, dimanche 3, samedi 9 et dimanche 10 avril. Des cartes de visiteur, valables pour une seule entrée, seront délivrées ces jours-là au prix de fr. 2.— la pièce. Les enfants au-dessous de 14 ans n'ont pas accès à la Foire.

Heures d'ouverture : en semaine de 8 à 18 heures, le dimanche de 8 ½ à 18 heures.

### Trafic ferroviaire.

Les visiteurs de la Foire Suisse bénéficient d'une réduction de tarif sur le réseau des C. F. F. et sur la plupart des lignes privées en ce sens que le billet de simple course pour Bâle est également valable pour le retour, à condition d'avoir été timbré à la Foire.

La surtaxe pour trains directs est à payer intégralement.

Différents trains spéciaux seront mis en circulation à l'occasion de la Foire Suisse de 1932.

Nous donnons ci-après l'horaire de ceux qui desservent le Jura.

### Le Locle - La Chaux-de-Fonds - (Tramelan) Tavannes-Delémont-Bâle


Circulent les dimanches 3 et 10 avril

Train accéléré 755 2me et 3me cl.				Train accéléré 756 2me et 3me cl.	
5 49	↓	dép.	Le Locle Ville	arr.	22 20
6 11	↓	»	La Chaux-de-Fonds	»	22 06
6 41	↓	»	St-Imier	»	21 40
6 51	↓	»	Courtelary	»	21 30
7 22	↓	»	Sonceboz	»	21 08
<hr/>					
7 00		dép.	Tramelan	arr.	21 55
7 24		arr.	Tavannes	dép.	21 30
<hr/>					
7 40	↓	dép.	Tavannes	arr.	20 56
—	↓	»	Reconvilier	»	20 50
—	↓	»	Malleray-Bévilard	»	20 43
—	↓	»	Court	»	20 36
8 42	↓	»	Moutier	»	20 14
8 32	↓	»	Delémont	»	19 53
9 10	↓	arr.	Bâle C. F. F.	dép.	19 45

Ces trains comportent des voitures directes  
La Chaux-de-Fonds — Bâle — Le Locle Ville.

## Neuchâtel - Bienne - Granges Nord - Delémont - Bâle C. F. F.

Circulent les dimanches 3 et 10 avril

Train accéléré 753				Train accéléré 754	
2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> cl.				2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> cl.	
7 03		dép.	Neuchâtel	arr.	21 25
7 17		»	Neuveville	»	21 09
7 40		»	Bienne	»	20 47
—		»	Mett-Bözingen	»	20 41
7 50		»	Pieterlen	»	20 34
7 54		»	Lengnau	»	20 30
7 59		»	Granges Nord	»	20 26
8 12		»	Moutier	»	20 14
8 32		»	Delémont	»	19 53
9 10		arr.	Bâle C. F. F.	dép.	19 15

Les billets ordinaires de simple course pour Bâle, délivrés du 31 mars au 12 avril, donnent droit au retour gratuit dans un délai de 6 jours, à condition qu'ils aient été timbrés au Bureau des chemins de fer de la Foire d'Echantillons et que le retour ait lieu le 2 avril au plus tôt et le 14 avril au plus tard.

En cas d'utilisation de trains directs, la surtaxe doit être payée intégralement tant à l'aller qu'au retour.

Le visiteur trouvera à la Foire toutes les commodités nécessaires pour liquider aisément et rapidement ses affaires de foire.

## Le stand „Condor“ à la Foire de Bâle

Notre grande marque jurassienne est là, fidèle à son poste. La présentation hors pair d'une gamme complète et bien étudiée de ses différents modèles va attirer une foule grandement intéressée.

Fournir des produits de qualité impeccable à des prix avantageux, accessibles à toutes les bourses, telle est la préoccupation constante des dirigeants des Usines de Courfaivre. Solidité, confort et ligne impeccable, autant de qualités qui font vivement impression sur l'acheteur et l'incitent à donner la préférence à une fabrication dont la renommée n'est plus à faire et a depuis longtemps dépassé nos frontières.

En motocyclette, « Condor » exposera ses deux nouveaux modèles destinés à l'usage journalier ; une « Super-Export », une « Sport » 350 cm<sup>3</sup> avec moteur à soupapes en tête. Les superbes modèles de luxe de 500 cm<sup>3</sup>, ainsi que les types Spécial-Sport 500 cm<sup>3</sup> et Spécial-Duplex 850 cm<sup>3</sup> dépassent en bienfaisance et en élégance tout ce qui s'est vu à ce jour. Tous les modèles sont munis de la nouvelle boîte à 3 ou 4 vitesses avec pignons à denture renforcée, verrouillage intérieur et roulements à aiguilles.

Les mêmes soins sont apportés à la construction des bicyclettes. Ici aussi les prix sont adaptés aux circonstances.

La plupart des vélos sont munis du nouveau moyeu « Adax » avec frein à tambour actionné par rétropédalage pour lequel les Etablissements « Condor » ont obtenu le brevet dans les principaux pays.

Le moyeu « Adax » résout d'une manière fort simple et fort heureuse le problème du freinage progressif et puissant de la bicyclette. Avec « Adax », les risques de grippage communs à tous les freins à rétropédalage sont évités. Les descentes les plus longues et

les plus rapides peuvent être affrontées en toute sécurité. Même avec un freinage ininterrompu sur des dizaines de kilomètres, le frein conserve sa souplesse, toute possibilité de blocage intempestif étant éliminée. Les connaisseurs prédisent un bel avenir à cette invention.

## Le stand Hans Scheidegger, fabrique de bouchons

Parmi les participants fidèles à la manifestation nationale de Bâle, nous trouvons au Stand 1453, entre le Hall III et IV, la maison Hans Scheidegger, fabrique de bouchons et machines de cave, à Laufen.

Ses bouchons à bouteilles, marque « Etoile », stérilisés d'après un procédé spécial, assurent un bouchage parfait et de toute sécurité. Bien des maisons de vins et même des corporations viticoles oublient qu'elles ont à portée de la main un fournisseur suisse, employant un nombreux personnel, et qui peut les servir aussi bien sinon mieux que l'étranger.

A remarquer au Stand de cette année un groupe de machines de cave nouvelles spécialement construites pour la filtration et la mise en bouteilles de nos jeunes vins blancs. L'électropompe « Elva » à piston, avec possibilité d'être raccordée au courant lumière, est l'engin depuis longtemps demandé par les intéressés. Nouvelle également la machine à remplir les bouteilles, car elle réunit des avantages remarquables vis-à-vis des appareils jusqu'ici venus de l'étranger. Avec le filtre « QNO » de vieille renommée, voilà un groupe d'appareils qui intéressera sûrement, non seulement les maisons de vins proprement dites, mais tous ceux qui aiment voir l'effort de nos maisons suisses pour se libérer autant que possible des importations étrangères.

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

### Séance du Comité du 15 janvier 1932.

Ensuite de l'assemblée du 28 novembre 1931 à St-Imier, un échange de correspondance a eu lieu avec le Département fédéral des chemins de fer au sujet de l'électrification et des horaires de la ligne Biemme-La Chaux-de-Fonds; décision de soumettre le dossier à la Société de développement de St-Imier pour en connaître.

La requête de la Neuveville demandant à être considérée comme station de sports d'hiver, sera appuyée par l'A. D. I. E. J.

Le travail de M. le Prof. Dr Volmar, directeur du B. L. S., est sorti de presse et sera remis gratuitement aux membres.

### Séance du Comité du 20 février 1932.

Les nouveaux plans de la route de Granges-Montoz-Court sont terminés et acceptés par les représentants des autorités intéressées; les demandes de subvention peuvent être lancées.

La Compagnie du Moutier-Soleure ayant l'intention de déplacer le personnel stationné à Moutier de cette localité à Soleure, décision est prise de s'opposer à cette mesure. (V. annexe 1.)

Idem en ce qui concerne la suppression envisagée des ambulants